DEMANDE DE POSE DE COMPTEUR VERT

Pour effectuer votre demande de pose de compteur vert, il vous faudra remplir et signé le formulaire d’abonnement ci-joint.

Afin de nous permettre d’étudier votre demande et d’établir votre devis nous vous prions de joindre les pièces suivantes :

* Copie de la pièce d’identité du demandeur (recto/verso)
* Demande écrite
* Plan extrait cadastral
* Copie d’une facture d’eau
* Titre de propriété du propriétaire

Si vous n’êtes pas propriétaire du terrain, veuillez transmettre les pièces complémentaires suivantes :

* Livret de famille
* Copie de la pièce d’identité et autorisation du propriétaire

Veuillez trouver ci-après les conditions requises pour un bon fonctionnement du compteur vert.

Dans un premier temps, il est impératif que vous soyez raccordé au réseau collectif et que vous vous acquittiez déjà du TAE (tout à l’égout)

Un compteur devient rentable à partir d’une consommation de plus de 800m3 annuelle et qu’au bout de la cinquième année.

Le coût du m3 HT est de 2.268 hors abonnement

Il restera ainsi à votre charge les éléments suivants :

* la pose d’un disconnecteur par un sous traitant avant nos travaux de raccordement (le coût du disconnecteur est d’environ 600€)
* Tous les ans, vous devrez faire contrôler ce disconnecteur (par le sous traitant qui a fait la pose) et nous retourner la fiche de contrôle afin de renouveler la convention
* Le coût des travaux de raccordement (à partir de 1500€)

Contact service programmation :

s.programmation@lacreole.re

n.noel@lacreole.re

*CONTACT + MOYENS DE TRANSMISSION DES DOCS*